

Espèce d'intérêt communautaire code européen A217	Nom français : Chouette chevêchette ou chevêchette d'Europe
<i>Nom latin : Glaucidium passerinum, Linnaeus 1758</i>	



Photo Yves Muller (LPO)

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE :

- **Massif vosgien** : 60 à 120 couples estimés sur trois noyaux de présence bien distincts : les Vosges du nord entre Lembach et la Petite Pierre, les Vosges moyennes dans le secteur du Donon, et les Hautes-Vosges entre le col de la Schlucht et de Bussang (Muller Y. & al., 2015). La première nidification avérée sur le massif de ce rapace ne remonte qu'à 2002. Auparavant l'espèce n'était guère observée sur le massif, avec de très rares mentions ici et là à la fin du 19^{ème} et au 20^{ème} siècle : est-ce la tempête de 1999 qui aurait favorisé ces populations sur le massif ? ou l'espèce est-elle en expansion vers l'ouest... ?
- **National** : espèce répartie sur les reliefs de l'est de la France, des Vosges du Nord aux Alpes maritimes, en passant par le Jura et les Alpes. La population nationale est estimée à la fin du XX^e siècle à quelques centaines de couples (DUQUET, in ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Toutefois compte tenu de la discrétion de l'espèce, des difficultés d'accès hivernales de nombre des sites qu'elle occupe, d'une variabilité certaine dans la fidélité au territoire, la chevêchette reste toutefois une espèce dont les effectifs demeurent mal connus en France.
- **Europe communautaire** : on distingue deux zones d'occupation : la partie septentrionale (Norvège, Suède, Finlande, Russie...) et l'Europe centrale où la chevêchette est une relique de l'époque glaciaire. On la rencontre ainsi dans tout le massif alpin, dans le Jura, les Vosges, la Forêt Noire, les Carpates et dans quelques massifs montagneux du sud-est de l'Europe. Par ailleurs, la chevêchette habite aussi des vastes massifs forestiers de plaine comme la lande de Lunebourg en Allemagne et la forêt de Bialowiesza en Pologne. Le statut de l'espèce au niveau européen est considéré comme favorable avec un effectif compris entre 47 000 et 110 000 couples (MNHN).

INTERET PATRIMONIAL :

Cette petite chouette est considérée comme une relique glaciaire dans les forêts d'Europe moyenne qu'elle fréquente.

Elle est classée « Vulnérable » au niveau national et « En danger » en Alsace.

STATUT(S) DE PROTECTION

Espèce protégée au niveau national.

DESCRIPTION DE L'ESPECE :

Reconnaissance : la Chevêchette d'Europe est la plus petite chouette d'Europe avec une taille moyenne de 17 cm, une envergure de 34 à 36 cm et un poids de 50 à 80 g. Elle a une coloration principalement noir chamoisé à brun grisâtre, avec de tous les côtés des taches blanchâtres, et le dessous rayé brun sur fond blanc. Les côtés de la poitrine sont mouchetés de brun. Elle porte un important demi collier blanc à la base du cou. La queue est marron à gris brun, avec cinq rayures étroites blanchâtres. La tête est ronde et ne possède pas d'aigrettes. Le disque facial n'est pas bien défini. La face est blanchâtre, avec de petites marques brunes ayant plutôt la forme de deux ou trois cercles concentriques incomplets autour de ses yeux jaunes. Le bec est jaunâtre, comme les parties nues de ses doigts couverts de plumes. Les pattes sont aussi pourvues de plumes, les serres sont noirâtre au bout.

Alimentation : la Chouette chevêchette chasse à l'affût, essentiellement des micro-mammifères (musaraignes, chauve-souris, campagnols, lérots, voire belette). En hiver, lorsque la neige recouvre le sol, ce régime est complété par des passereaux (du Pouillot véloce à la Grive draine). Elle ne dédaigne pas à l'occasion quelques insectes (coléoptères, orthoptères), batraciens et reptiles. Selon la synthèse de BAUDVIN et al. (in MNHN), les proies sont soit consommées dans une loge à manger (ancien trou de Pic noir par exemple), soit stockées (ancienne loge de Pic épeiche utilisée comme garde-manger) pour être consommées plus tard notamment en hiver, soit portées aux jeunes en période de reproduction. La chevêchette vide ses proies et plume soigneusement les oiseaux avant consommation.

Reproduction : les sites de nidification de la Chevêchette d'Europe sont normalement des cavités déjà creusées par d'autres oiseaux, dans les conifères en général, mais aussi les bouleaux et les hêtres. La femelle utilise en général les loges de Pic épeiche, à une dizaine de mètre du sol.

Quand le lieu a été accepté par la femelle, la cavité est nettoyée une dizaine de jours avant la ponte. Celle-ci a lieu d'avril à juin. Le nombre d'œufs varie de 3 à 7, ils sont de couleur blanche et pondus à deux jours d'intervalle.

L'incubation, assurée par la femelle, dure pratiquement un mois. Elle commencera à partir de la ponte du dernier œuf. Les petits prennent leur envol au bout de 27 à 34 jours. Ils ont leur plumage complet de juvénile au bout de 2 à 4 mois. Ils sont nourris par les parents pendant deux à quatre semaines avant d'être réellement indépendants.

Comportement : espèce généralement sédentaire. Longévité estimée à 7 ans. Le territoire d'un couple peut aller, en Europe, de 1 km² dans le Jura ou en Bavière à 3,5 km² en Saxe.

C'est une espèce démonstrative. Si elle est excitée, elle relèvera sa queue en l'agitant d'un côté à l'autre. Si elle est en colère, les plumes du corps et de la tête se soulèvent, et quand elle est effrayée elle s'immobilise, figée contre un mur ou une paroi.

Les mœurs de la Chevêchette sont diurnes. Elle reste active toute la journée mais chasse surtout à l'aube et au crépuscule. Sa vue est mauvaise dans l'obscurité complète. Elle constitue des réserves de nourriture qu'elle cache dans des cavités naturelles pour les périodes trop enneigées pour chasser. Elle a un vol légèrement onduleux, vol rapide en dents de scie

DESCRIPTION DE SON MILIEU DE VIE :

La Chevêchette affectionne les vieilles forêts clairsemées de résineux (épicéas et sapins surtout), parfois mélangées à des feuillus, avec des terrains de chasse favorables (petites clairières) et des cavités destinées à la reproduction et au stockage des proies.

Les sites de nidification sont souvent entourés de zones humides, avec des sources, et des bosquets d'épicéas à proximité.

LOCALISATION SUR LES SITES NATURA 2000 des Hautes Vosges :

COMMUNES	LIEU-DIT	SURFACE (en hectare)
88 : Cornimont, Ventron, Saint Maurice sur Moselle, Bussang, Gérardmer, Ban-sur-Meurthe, Clefcy, Le Valtin, Plainfaing		
68 : vallon de la Bumatt, Sondernach, Le Bonhomme, Sewen, Wegscheid, Lapoutroie	/	/
France-Comté : forêt domaniale de Saint Antoine,		

ETAT DE LA POPULATION SUR LES SITES natura 2000 des Hautes Vosges :

- **localisation** : voir ci-dessous
- **nombre d'individus, densité de la population** : l'effectif de Chevêchette dans les Hautes-Vosges pourrait être compris entre 30 et 60 couples (Muller Y.). En 2015, 34 chanteurs étaient répertoriés dans les Hautes-Vosges. Au printemps 2016, seules 5 nidifications avaient été découvertes et suivies dans les Hautes-Vosges et une famille observée le 16 juillet en Alsace. Soit 6 preuves de reproduction contre 12 l'année précédente... (Muller Y. 2015-2016)
- **échanges de la population du site avec les populations voisines** : non connus
- **viabilité de la population du site Hautes-Vosges** : non connue

MENACES AVEREES ET POTENTIELLES (en général et sur le site en particuliers) :

Aucune menace directe n'affecte cette espèce. La principale mesure de gestion à prendre est de maintenir un milieu convenant à la Chevêchette, donc une forêt riche avec des vieux arbres (avec cavités) et des zones clairières.

GESTION CONSERVATOIRE :

- **ENJEUX DE LA GESTION** :
Favoriser le maintien ou la restauration de biotopes favorables à l'espèce sur des espaces suffisants, c'est-à-dire favoriser le vieillissement des forêts avec conservation d'arbres morts, et à cavités.
- **PROPOSITIONS DE GESTION CONSERVATOIRE** :
 - lors des martelages puis lors des passages en coupe : conserver autant que possible les arbres à cavité, et les identifier par des marquages spécifiques pour éviter leur abattage (triangles à dessiner sur les arbres = arbres « bio » à conserver, ou plaquette « arbres à biodiversité ou etc).
 - mise en place d'îlots de sénescence.
 - maintenir les petites clairières et trouées forestières.
- **PROPOSITIONS DE METHODES DE SUIVI DE L'ESPECE SUR LE SITE** : à étudier
- **ETUDES SUPPLEMENTAIRES** :
 - établir un état initial des habitats et des populations présentes

BIBLIOGRAPHIE :

- [IOC World Bird List \(v9.1\)](#), Gill, F and D Donsker (Eds). 2019.
- COLLIN Didier, 2008** - Fiche créée le 07/11/2002, modifiée en 2008 : sur la page <http://www.oiseaux.net/oiseaux/chevechette.d.europe.html>
- HEUACKER V., KAEMPF S., MORATIN & MULLER Y. (coord.), 2015.** *Livre rouge des espèces menacées en Alsace*. Collection Conservation. Strasbourg, Odonat : 512 p.
- LPO.** Chevêchette d'Europe. https://alsace.lpo.fr/Liste_oiseaux/fiche.php?Id=493
- LPO, 2011** – cahier technique : petites chouettes de montagne : chevêchette et Tengmalm. 35 p.
- MNHN** – Fiches sur les espèces d'intérêt communautaire
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D., GRANT P, 2008.** *Le guide ornitho*. Les guides du naturaliste. Collection Delachaux & Niestlé, Paris, 1999, 2000, 400 p.
- MULLER Y. 2011.** *Statut de la chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum* dans le massif vosgien au début du XXIème siècle*. Ciconia 35 (3) – 97-110
- MULLER Y. automne 2015, hiver et printemps 2016.** *Chouette de Tengmalm et Chevêchette d'Europe : *Aegolius funereus* et *Glaucidium passerinum**.